Désignation de représentants de la Ville à la Commission Locale d'Insertion

M. LE MAIRE, Rapporteur : En complément à la délibération du 12 avril 2001, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant à la Commission Locale d'Insertion.

Je vous propose de désigner :

- déléguée titulaire : Mme Frédérique MOZER,
- déléguée suppléante : Mme Karine GEIGER.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2001.